

# PRESENCE

M-Stammlager  
D-11

N° 33

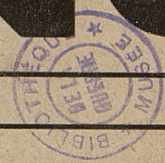
DIRECTION DES PRISONNIERS DE GUERRE  
COURRIER

Informations du Stalag XX B

Juillet 1944

- 7 NOV. 1944

N° 52.256  
Bureau 5<sup>e</sup> BUREAU



Et voici la moisson...!

Je recevais dernièrement, d'un lointain Kommando, une lettre dans laquelle l'Homme de Confiance, après m'avoir exposé véhémentement ce qui ne marchait pas, justifiait sa réclamation par cette affirmation péremptoire : "Car enfin, nous sommes Kommando libre..."

Kommando libre... Ces deux mots m'ont d'abord laissé doucement rêveur. Mais ils expriment tellement la façon de penser de nombre de nos camarades qu'il m'a paru nécessaire de les relever : en effet, ils révèlent à mon avis, surtout dans les jours actuels, un oubli de notre situation, une tournure d'esprit tels qu'ils peuvent fausser totalement le jugement.

L<sup>o</sup> P 1085 R<sup>o</sup>

Kommando libre... Depuis plusieurs mois, plusieurs années, on a pu se forger autour de ces deux mots toute une mentalité bon enfant et facile. Certains en ont — presque — oublié qu'ils étaient prisonniers, et le moindre événement qui le leur rappelle, peut-être brutalement, semble les secouer durement. Si un jour la sentinelle reprend la baïonnette, le P. G. à mentalité "Kommando libre" s'indigne : "Pourquoi cette baïonnette ?" Et il évoque un droit coutumier qui n'a de valeur qu'à ses propres yeux, et il écrit à l'Homme de Confiance, et il se plaint... Plus rien ne va. Et pourtant, y a-t-il là de quoi s'en faire tellement ? Et si les sorties sont supprimées, si les portes sont fermées le soir, cela y changera-t-il quelque chose de gémir et de lamenter ?

Efforçons-nous donc de garder le sens des réalités : nous sommes prisonniers de guerre, et les faveurs dont nous avons pu momentanément jouir ne doivent pas nous le faire oublier. Et si la discipline plus stricte qui nous est imposée, si le travail plus intense qui nous est demandé sont des charges, parfois très lourdes, il ne faut pas que ces charges risquent de nous écraser, mais qu'elles soient au contraire pour nous une occasion de faire face, dans la maîtrise de nous-mêmes, la compréhension des faits, et le maintien de notre bonne humeur.

Refaisons-nous donc, si c'est nécessaire, une mentalité "Prisonniers". Elle peut nous garder de bien des petites compromissions, de bien des petites lâchetés. Elle nous aidera à ne pas nous faire une attitude larmoyante, mais à garder la tête haute, dans la fierté de nous-mêmes et de notre pays.

Présence.

## Information

**Consignes** — Vous avez pu remarquer que, depuis quelques temps, des consignes plus sévères ont été données dans les kommandos, tant au point de vue discipline qu'au point de vue travail. Vous êtes à nouveau enfermés le soir, vos pantalons et vos chaussures vous sont retirés pour la nuit. Le repos hebdomadaire ne vous est plus toujours accordé.

Ces différentes mesures vous gênent et vous ennuiant, c'est évident; cependant, ayez assez de maîtrise de vous-mêmes pour éviter de vous mettre dans des situations difficiles; les ordres donnés aux sentinelles sont très stricts: l'usage des armes pour tout refus de travail. Si donc vous estimez que telle ou telle mesure ne doit pas être appliquée, ne refusez pas net d'exécuter l'ordre qui vous est donné, mais faites faire demande par votre homme de confiance.

De même, évitez de vous laisser emporter dans une discussion ou vous serez peut-être entraîné à dire plus qu'il ne faudrait.

Attention donc à ce que vous faites et à ce que vous dites.

**Mission Scapini** — Le 17 Juillet, j'ai pu avoir un moment d'entretien avec le Commandant Mechet et le Lieutenant Poigny, délégués de la Mission Scapini, qui visitaient les Kommandos disciplinaires et la Prison militaire de Graudenz.

Parmi les questions que j'ai pu rapidement traiter avec eux, il en est deux particulièrement qui intéressent un certain nombre d'entre vous :

— Correspondance avec les régions de France où ont lieu des opérations militaires: l'Ambassadeur Scapini a été lui-même en France pour s'occuper de cette question. Une solution définitive ne peut encore être indiquée, car le système adopté doit l'être en accord avec les Autorités Allemandes et les organismes internationaux. Tout sera mis en oeuvre pour la faire aboutir le plus rapidement possible. Ne vous inquiétez donc pas outre mesure si vous êtes actuellement sans nouvelles et soyez sûrs qu'en France, on fait tout le nécessaire pour que vous puissiez être rapidement rassurés.

— Liebesgaben: Toujours très grandes difficultés pour les envois de vêtements. La France s'appauvrit de plus en plus, et il y a de plus en plus de réfugiés, de sinistrés...

Pour les vivres, la grosse difficulté provient du manque de transports, qui empêche les expéditions sur les lieux de confection de colis, ou, au delà, sur les camps... Avant de nous plaindre, sachons penser à la situation de tant de malheureux qui, en France, souffrent eux aussi du manque de ravitaillement...

Cela nous aidera peut-être à "rouspéter" un peu moins...

**Demande de Matériel Sportif** — La Mission Scapini rappelle que toutes les demandes de matériel sportif doivent être adressées à l'Homme de Confiance principal qui les centralise et les transmet à la Délégation de Berlin. Ne pas vous adresser non plus directement à l'YMCA.

**Formalités à remplir pour bénéficier, lors du rapatriement, de la présomption d'origine de blessures ou de maladies.**

Plusieurs de nos camarades rapatriés, qui n'ont pas observé les délais impartis pour l'établissement d'un constat de blessure ou de maladie (loi du 9 Septembre 1941 modifiant la loi du 31 Mars 1919) ont eu des difficultés à faire valoir leurs droits à une pension militaire d'invalidité. Ils me demandent de ce fait de leur faire parvenir des certificats d'origine de blessure ou de maladie, pièces qu'il m'est parfois très difficile de leur fournir.

Pour éviter un tel état de choses, je vous rappelle que tout prisonnier ayant fait constater :

sa blessure dans les 15 jours,

sa maladie dans les 90 jours,

suivant son retour en France, bénéficie d'une présomption d'imputabilité au service.

On doit entendre par là que l'infirmité qui a fait l'objet de ladite constatation est légalement considérée — sauf preuve contraire dont la charge incombe entièrement à l'Etat Français — comme se trouvant en relation directe avec la blessure reçue ou la maladie contractée en captivité.

En revanche, et à défaut pour le prisonnier de s'être conformé à ces prescriptions, c'est à lui, et à lui seul, qu'il appartient d'apporter la preuve de l'imputabilité au service de l'infirmité invoquée pour demander l'attribution d'une pension.

Etant donné que l'administration d'une telle preuve est d'autant plus difficile que les faits invoqués remontent à une date plus ancienne, je vous rappelle ce que je vous ai dit déjà à plusieurs reprises dans "Présence" sur la nécessité de vous faire délivrer, le cas échéant, par le Docteur qui vous a soigné, un **certificat d'origine de blessure ou de maladie**.

Et n'attendez pas pour le demander d'avoir quitté l'Hopital ou l'Infirmerie.

Marcel Boutry.



**Habillement.** —

Pour me permettre de compléter les renseignements que je possède déjà quant aux répartitions des envois faits à ce jour aux Kommandos, les hommes de confiance voudront bien me fournir un état détaillé des chaussures, effets d'habillement et linge reçus, avec indication des nom et matricule des camarades qui en ont bénéficié.

Les effets d'habillement, linge et chaussures que nous recevons — soit directement de l'O.T.A.D. — soit par l'intermédiaire du Comité International de la Croix-Rouge — sont des dons de la Nation. Aux responsables belges des Kommandos de veiller à ce que le bénéficiaire d'une tenue de l'O.T.A.D. ne s'approprie une deuxième tenue neuve lors de l'arrivée des Liebesgaben. Dans le cas d'un camarade inscrit pour un pantalon O.T.A.D. (ou pour une veste) et qui a pu être servi entretemps, il y aura lieu pour l'homme de confiance de récupérer l'un des deux pantalons neufs reçus (l'une des deux vestes neuves) et d'en faire bénéficier un compatriote moins chanceux qui ne possède qu'un uniforme en mauvais état. (Voir No 26 de Présence).

**Fonds de Secours aux Stalags.** —

Je rappelle aux hommes de confiance qu'ils ont à me communiquer les nom, matricule et adresse civile de nos compatriotes dont la famille se trouverait dans le besoin. Me préciser sous quelle forme une intervention du "Fonds de Secours aux Stalags" serait la plus efficace et indiquer tous les renseignements qui permettront à l'organisme précité de se rendre compte du bien-fondé de la demande de secours.

**Liebesgaben vivres.** —

Dès qu'un manquant est constaté à l'arrivée d'un envoi de vivres, me le signaler sur la carte verte accusé de réception. Le Kommandoführer doit également en informer le service allemand de la P. U. et indiquer si le sac a été perforé ou déplombé. Dans tous les cas les denrées manquantes ne pourront être remplacées qu'après l'enquête faite par le service allemand précité.

### Cigarettes. —

L'Aide aux Prisonniers et Internés Belges à Lausanne et le Comité International de la Croix-Rouge nous informent que les distributions mensuelles de cigarettes ne peuvent dépasser 75 cigarettes par homme. A partir du 1er juillet nos distributions seront basées sur 75 cigarettes et 35 grammes de tabac. Comme il ne nous est pas possible de servir la ration de tabac aux Kommandos qui ne comptent qu'un seul ou quelques P. de G. Belges, cette ration de tabac sera compensée par quelques cigarettes supplémentaires.

### Procurations. —

Quelques camarades remplissent au crayon les procurations qui leur sont envoyées. La procuration est un document très important par lequel le P. de G. s'engage à couvrir son mandataire dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés dans l'acte. J'insiste à nouveau pour que les procurations soient remplies à l'encre et avec le plus grand soin.

### Don du „Cercle Artistique Wallon”. —

La troupe théâtrale belge du camp m'a remis une somme de 720 RM à l'intention des familles de nos camarades décédés en captivité. Très beau geste de solidarité que je suis heureux de porter à la connaissance des mes compatriotes du Stalag.

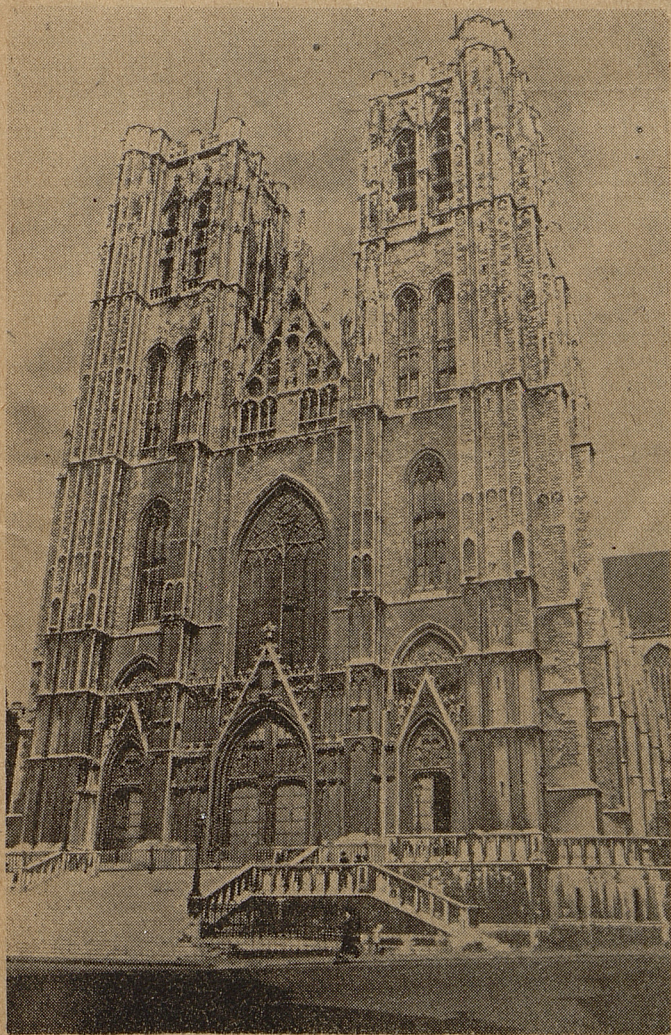
### Liebesgaben reçus en juin :

du Comité International de la Croix-Rouge  
544 colis canadiens  
de la Croix-Rouge Danoise :  
96 boîtes de lait (pour les malades)

### Collecte en faveur du Secours d'Hiver. —

Reçu du Kdo 29	10 RM
du Kdo 55	80 RM
du Kdo 424	20 RM
du Kdo 289	3 RM,50
Total au 7-7-44	1223 RM,50.

L'Homme de Confiance des Belges,  
Adjudant R. Duchesne.



Ste Gudule — Bruxelles

# Mutuelle

## RAPPORT MENSUEL : JUIN 1944

### FONDS DE SECOURS GENERAL

Disponible au 31 Mai 1944	Fr. 395.838.40
Don de l'Oflag 11 B	11.700.—
Don d'Oflag pour le Stalag XX A	2.550.—
Dons et cotisations du mois	42.029.60
	452.118.—

### Secours aux Familles nécessiteuses

art. 1	33.200.—
Allocations-décès art. 2	29.000.—
Secours exceptionnels art. 3	22.400.—
	84.600.—

Disponible au 30 Juin 1944 Frs 367.518.—

**Situation Semestrielle** — Nos résultats pour le 1er Semestre 1944 se présentent comme suit :

**Entrées** Frs 706.024.60

dont : Fonds d'Oflag	Frs 96.150.—
Dons et Cotisations XX B	274.936.60
F.d.S. "Graudenz"	285.004.—
Collecte Orphelins	23.194.—
Ressources extérieures	25.100.—
Remboursements d'avances	1.640.—

**Sorties** Frs 554.263.40

dont : I Aide aux F. N. XX B	Frs 259.700.—
II Allocations-décès	73.400.—
III Secours exceptionnels	59.700.—
IV Achats d'appareils dentaires et médicaux	8.817.40
V Aide aux Familles des prisonniers punis	132.646.—
VI Dotation aux Orphelins XX B & A	20.000.—

A titre de documentation supplémentaire, je vous précise que nos sorties au titre I équivalent à 67 % du total des sorties pour 1943, au titre II — 86 %, au titre III — 61 %, au titre V 223 %.

**Familles secourues actuellement dans la zone de combat** — Je viens de donner des instructions à notre camarade Gardel au sujet des mandats qui ne pourront parvenir à leur destinataire par suite de l'interruption du trafic postal avec certains départements : le montant de ces mandats sera bloqué à une liste spéciale de répartition qui sera liquidée **par priorité** au fur et à mesure de la reprise des communications.

En effet, nous avons tout lieu de croire que la situation des familles incluses dans la zone de combat ne s'en trouvera pas améliorée pour autant, mais qu'au contraire, elles auront à faire face à des difficultés supplémentaires — sinistres, déplacements, évacuation — que nous pourrions atténuer en apportant d'urgence nos secours antérieurement prévus.

Les camarades aidés de ces régions voudront bien me tenir scrupuleusement au courant de tout changement de résidence de leur famille.

**Secours exceptionnels** — Ce compte est destiné à dépasser largement nos prévisions de début d'année. S'il ne nous est plus possibles d'atteindre les sinistres des régions particulièrement visées par les combats actuels, notre camarade Gardel et nos délégués régionaux — malheureusement limités au Nord et au Pas-de-Calais — ont reçu des instructions très précises en vue d'apporter à notre Secrétariat de Camp les renseignements nécessaires qui permettront une aide immédiate aux sinistres ainsi qu'aux évacués, lorsque besoin est.

Pour compléter cette prospection, il est indispensable que les délégués de kommandos me tiennent au courant des sinistres causés aux familles de leurs camarades et des frais trop onéreux provoqués par une évacuation rapide et une réinstallation coûteuse. Des secours seront attribués en tenant compte de la situation particulière des ressources des familles intéressées.

A ce sujet, si dans certains kommandos, des délégués ont pu rencontrer de sérieuses difficultés pour obtenir l'adhésion de camarades ne s'estimant pas atteints par les objets de secours inclus dans nos statuts, je serais heureux qu'ils profitent de cette occasion exceptionnelle de nous apporter de nouvelles cotisations, si minimes soient-elles. J'ai été péniblement surpris tout dernièrement par le fait suivant : un camarade aidé par la Mutuelle se trouvait être le seul adhérent de son kommando ; malgré toute sa bonne volonté évidente, il n'a pu m'obtenir l'adhésion d'aucun membre nouveau...

Prochainement, le Bureau vous présentera des modifications à nos statuts qui vous enlèveront toute inquiétude quant à l'utilisation de nos fonds disponibles à notre dissolution. Ceux-ci iront intégralement aux camarades rapatriés en cours de traitement dans les hôpitaux à notre libération définitive et aux enfants de nos camarades décédés en captivité.

#### FONDS DE SECOURS SPECIAL "GRAUDENZ"

Disponible au 31 Mai 1944 Frs 173.866.—  
Dons du mois 21.625.—

Secours distribués 195.491.—  
32.500.—

Disponible au 30 Juin 1944 Frs 162.991.—

Lors de la dernière visite de la Mission Scapini, j'avais demandé à Monsieur Druon d'intervenir près des nombreux Stalag d'Allemagne en vue d'obtenir leur participation à ce compte spécial. D'ores et déjà, les quelques réponses reçues me permettent de vous informer que tout souci futur au sujet de ce compte nous est enlevé. Je vous tiendrai au courant des avis de versements qui me parviendront. Parmi ceux-ci, je note :

le Stalag V A pour 20.000 Frs — premier envoi  
le Stalag XIII D pour 5.000 Frs — premier envoi  
le Stalag II D pour 4.000 Frs — dotation mensuelle

Une autre intervention de même nature sera tentée, par le Secrétariat Central des Centres d'Entr'Aide de Camp près des différents secrétariats de Camp dès que j'aurai pu lui fournir la liste par Stalag d'origine des camarades à secourir.

Je prierai à ce sujet les délégués des Kommandos disciplinaires de ne pas tarder à me fournir la liste sollicitée dans ma circulaire du 18 Juin, puis de me tenir régulièrement au courant des modifications à y apporter. Ceci est indispensable si je veux être en possession de moyens suffisants pour répondre à tel Stalag qui me demanderait la justification des fonds mis à ma disposition. Je compte donc sur votre bonne volonté pour me faciliter ce travail.

#### Donateurs du mois

Kdos	Frs	Kdos	Frs	Kdos	Frs
869	7.000.—	268	7.00.—	990	820.—
715	1.200.—	594	1.040.—	451	400.—
Laz. Mbg.	1.000.—	919	200.—	244	1.400.—
289	6.485.—	762	610.—	136	109.—
434	60.—	459	210.—	642	400.—

A citer surtout les Kdos 869, 434, 594, 268, 762, 459, 451, 244, 136 et 642 qui depuis ma circulaire de Mars m'ont effectué des versements mensuels.

#### FONDS "ORPHELINS DES STALAGS XX B & A"

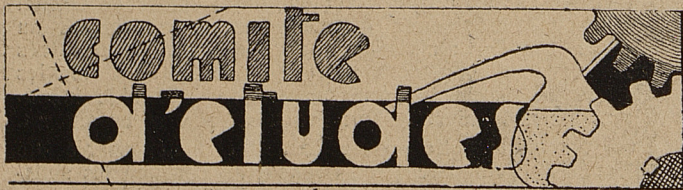
Disponible au 31 Mai 1944 Frs 42.740.80  
Secours distribués 2.500.—

Disponible au 30 Juin 1944 40.240.80

Le total de nos fonds d'entraide disponible ressort à Frs 570.749.80 dont:

en Caisse	14.435.40
en compte à la Verwaltung du Stalag	13.708.80
en compte au Secrétariat Central des C.E.A. de camp	9.005.60
en compte à la Maison du Prisonnier "Lille"	13.600.—
en cours de transfert	520.600.—

Paul Saint Venant.



#### BREVET ELEMENTAIRE

Le Décret du 26 Novembre 1941 avait prévu la suppression du brevet élémentaire; mais l'arrêté du 7 août 1943 a différé l'exécution de cette disposition par mesure transitoire jusqu'à une date qui sera fixée par un décret ultérieur.

#### DIPLOME D'ETAT DE MONITEUR DE GYMNASTIQUE MEDICALE

Un diplôme d'Etat de moniteur de gymnastique médicale a été institué par un décret du 13 août 1942. L'enseignement dans les écoles agréées dure deux années. Pour l'admission, le candidat doit avoir soit le brevet supérieur, soit le diplôme de fin d'études secondaires, soit le baccalauréat.

Jean Aufray.

## les plus beaux pays de France

### LA TOURAINE

La Touraine! Ce nom n'évoque pour la plupart d'entre nous qu'une rapide randonnée aux princières demeures que la Renaissance fit éclore dans la grâce calme des ses fertiles vallées, et qui pourtant ne représente guère plus d'un siècle dans l'histoire prestigieuse de cette vieille terre où abondent les souvenirs, de la pierre polie à nos jours.

Le département d'Indre et Loire reproduit approximativement l'aire géographique de la Touraine, l'excentrant légèrement vers le Nord-Ouest, incorporant Richelieu et Rillé en compensation de la perte de Montrichard et Châtillon. Pays de côteaux veiné d'un véritable bouquet de rivières: Cher, Indre, Creuse, Vienne qui semblent rivaliser de grâce avec la Loire avant de s'unir à elle, diverses dans leurs eaux et leurs cadres, mais reflétant toutes la pureté d'un beau ciel. En suivre les cours est pour l'artiste, l'historien ou plus prosaïquement le gastronome, un enchantement.

Le Cher devient tourangeau à Montrichard, coquette petite ville dominée par un massif donjon dont un des cachots eut pour hôte Richard Coeur de Lion puis, par Chenonceaux, Villandry, termine sa course devant Cinq Mars la Pile.

Entre Cher et Indre, la Champagne, pays de culture et d'élevage, coupé de hautes futaies, se pare de bijoux tels Montpoupon, le Mousseau, tandis que Nonant cache dans les blés les merveilles de son église. L'on découvre ensuite parmi les nénuphars l'Indrois, la rivière de Montrésor dont le château Renaissance est devenu un reliquaire rempli des souvenirs d'une dynastie défunte et des malheurs d'un peuple de l'Est. L'église de l'endroit abrite un beau gisant, oeuvre d'un anonyme.

A mi-chemin de Loches, les chênes de la forêt semblent donner l'assaut aux échauguettes de la Chartreuse du Liget, pierre vénérable témoignant du remords tardif d'Henri II d'Angleterre après le meurtre de Thomas Becket de Cantorbéry. La traversée de la forêt de Loches hantée de gracieux animaux: chevreuils, biches, cerfs, qui apparaissent à travers les halliers, est un enchantement. Dès l'orée du bois, l'on domine la vallée ou parmi les menthes, à l'ombrage de ses saules, l'Indre paresse. Entrée en Touraine au pied des vieux murs de Châtillon, passant devant Bridoré, arrosant les jolis villages de Saint-Germain et son château, de Perrusson, Beau-lieu, puis au pied de ses châteaux, mirant dans les eaux claires de la rivière la floraison de ses flèches et de ses toits. Loches! Six siècles ont ouvert dans la pierre de Mauvière, l'imprégnant de leurs moeurs et de leurs âmes. Du onzième au dix-septième jaillirent sur le piton et dans la vallée: le vieux château, la collégiale Saint-Ours, les portes des Cordeliers, de l'horloge, le logis royal, la tour Saint-Antoine, l'hôtel de ville, et j'en passe. Le tout forme une véritable symphonie de la pierre.

Après un court séjour dans la cité, le visiteur se sent en amitié avec maintes ombres gracieuses ou farouches du passé: Agnès Sorel, Anne de Bretagne, Foulques Néra, Louis XI et La Ballue, Ludovic Storza.

Joignant à l'esprit la bonne chère, Loches assaille son hôte de grillades, rillettes, perches de l'Indre, pintades et faisans, gelines et perdrix aux champignons, fromages de chèvre, le tout orchestré de Cot et de Pinot des côteaux de Perrusson ou de Saint-Germain et il faudra beaucoup d'énergie et toutes les séductions de la vallée pour quitter ces lieux charmants et délectables.

Semblant faire hommage de leur beauté à l'onde claire émeraude de la rivière, de gentils villages autour de leurs vieux clochers, nobles manoirs, donjons orgueilleux se pressent des côteaux jusqu'au bord de ses eaux: Chambourg, Azay sur Indre, Courcay, Montbazou, Candé, Saché, Azay le Rideau et son chef d'oeuvre, l'Islette, Ussé; impossible de les citer tous, ils sont trop. Et comment oser décrire ces lieux après Vigny, Balzac, René Boysleve, Maurice Bedel et Maurice Mardel, maître-charpentier et chantre du Lochois.

Entre Indre et Creuse, le pays de Sainte-Maure aux riches moissons, aux gras troupeaux révèle le visage plus sévère de la haute Touraine. Ici comme en Gâtine et Champagne, le sol argileux et siliceux fut longtemps infertile. La ténacité, l'ingé-

niosité, l'amour du terroir des paysans de ces régions en firent jaillir ces cultures prospères dont la richesse ne le cède en rien aux terres fécondes des vallées, de sorte que les productions du pays sont maintenant aussi harmonieusement variées que ses paysages.

La Touraine produit en quantité céréales, vins, beurres fins, fruits variés : pommes et poires à Bourgueil, Langeais, Azay, Château-Lavallière, pruneaux et brugnons à Chinon, noix à Loches, pépinières, fleurs et primeurs dans le val de Loire, pores et veaux blancs de Sainte-Maure et Richelieu, tous produits de qualité indiscutée.

Au centre du plateau de Sainte-Maure, la vénérable église de Sainte Catherine de Fierbois où Jeanne trouva son épée. Paulmy, son ensemble féodal, sa curieuse carrière de coquillages, vestige de l'époque secondaire et qui aujourd'hui produit d'excellents engrais. Les mégalithes épars dans la campagne tourangelle se font plus nombreux. Lorsque l'on découvre, groupé autour d'un donjon du douzième et baigné par la Claise, le Grand-Pressigny, station néolithique importante dont les silex taillés furent retrouvés dans les lieux les plus divers de France et jusqu'en Autriche, la petite ville offre dans un décor agreste les pièces rares de son musée.

Avec Preuilly en amont et sa magnifique collégiale du onzième, toute cette région négligée des touristes n'en est pas moins attrayante. La Creuse tourangelle y reflète dans ses eaux Izeure et son temple dédié à Mercure, la Guerche et son fier château, la Haye où Descartes vit le jour et enfin s'unit à la Vienne en amont de la vieille abbaye de Noyers, arrosant de leurs eaux assagies pâturages et cultures du Chinonnais. Puis les ondes s'élargissent pour entourer l'Île-Bouchard aux belles églises romanes. L'art roman se répandit très tôt en Touraine en une véritable floraison d'édifices dont beaucoup sont remarquables : Saint-Ours de Loches, Preuilly, Savonière, l'Île-Bouchard, Tavant et sa crypte aux curieuses fresques peintes, Saint Mesme de Chinon, le vieux Cravant où apparaissent dans certaines parties de l'édifice de naïves sculptures carolingiennes.

Vers le douzième siècle, venu de l'Anjou, le style Plantagenet, transition du roman et de l'ogival, fit son apparition dans la province. Saint-Denis Hors à Amboise, Restigné, Bourgueil, Bléré, Cande en possèdent de beaux spécimens.

Pénétrant en Touraine à Faye la Vienne dont la crypte abrite le dernier sommeil de nombre de Plessis de Richelieu, arrosant Champigny aux éblouissants vitraux, la Veude se joint à la Vienne en amont de Chinon.

Chinon, joyau de la Touraine, serré entre les eaux claires de la rivière et le pied de son coteau, dominé d'une formidable ceinture de murailles hérissées de tours, dans laquelle naquirent et moururent des princes Plantagenet, d'où partit l'épopée de Jeanne vers Tours où les

les femmes lui brodèrent l'étendard, puis Blois et Orléans.

Le culte de la bonne Lorraine est vivace dans cette province où l'on sait être croyant ou mécréant avec tolérance et bonne grâce.

Avenante avec sa promenade fleurie où le bon Rabelais semble accueillir le visiteur, ses vieilles maisons coquettes, certaines flanquées d'échauguettes, toutes aimables, pays de bon esprit et de bonne chère où l'on sait être joyeux sans vulgarité, Chinon est une ville d'art où s'allient la grandeur et le charme, l'histoire et la fantaisie.

Les environs de Chinon ne le cèdent en rien pour la bonhomie à la noble petite ville. Huisme, le Gué de Vesde, Seuilly, la Roche-Clermaut, Gargantua, Grandgousier, Picrochole et ses fouassiers, toute l'épopée rabelaisienne, tandis que mélancolique à l'ombre des chênes, subissant sa déchéance, l'abbaye de Fontevault avec sa tour d'Evrault, son église abbatiale où dorment côte à côte Henri II d'Angleterre, Aliénor d'Aquitaine et Richard Ier Coeur de Lion, fondateurs de cette dynastie des Plantagenets que seule la mort a unis.

Mais à Saint-Germain sur Vienne, la rivière étalée semble élargir son cours. Un miroitement de vif-argent ferme l'horizon. Nous arrivons à Candes, apothéose de la Touraine. Grossie à quelques kilomètres en amont de l'Indre et du Cher, la Loire accueille la Vienne. Du coteau dominant le petit village se déroule le plus beau panorama du Val de Loire. En ces lieux le ciel, la terre et les eaux rivalisent de grâce; l'ensemble est inoubliable. Sur la rive gauche, Montsoreau et ses tours romantiques. Candes et les créneaux de son église construite à l'emplacement du lit de cendres où mourut Martin, évêque élu des Celtes Turones. Elle abrite aujourd'hui les reliques de l'apôtre des Gaules. Sur la rive droite, Bourgueil, Varenne,



Le Château de Montpoupon.

la Chapelle, le pays de Véron que Rabelais nommait de Cocagne. C'est toute la Touraine offrant la splendeur de ses eaux, la grâce harmonieuse de ses paysages, la richesse de son sol, la noblesse de ses arts, le génie de ses fils.

Du rocher de Candès, l'œil ébloui découvre la synthèse d'une province peu étendue, mais qui de tout temps séduisit princes et artistes, qui compte parmi ses enfants Jehan Fouquet, Clouet, Bourdichet, Beaubrun, Bunel pour les peintres, Michel Colombe et les frères Juste, sculpteurs, Abraham Bosse, graveur, les Pinaigrier, peintres sur verre, les Avisseau et nombre d'autres dont les œuvres sont restées anonymes. Descartes représente ici la Physique et la Philosophie, tandis que maître Rabelais, Ronsard, Vigny, Balzac, Courteline, René Boylesve représentent les Lettres, Bretonneau, Trousseau, Vellepeaux, l'art d'Esculape.

Le Nord de la province s'étend jusqu'au Loir, nonchalant et limpide, coulant sans hâte à travers les roseaux, le Loir, rivière de Vendôme, de Lavardin, de la Possonière, entre ses coteaux truffés d'habitations troglodytes et couverts de vignes et de pommiers, vallons où flotte, légère, l'ombre de Ronsard, chantre du Vendômois et de la Gâtine.

La Gâtine, pays de hautes fûtaies de chênes, de belles cultures, de pommiers, de vignes, arrosée de petites rivières, coulant dans de frais vallons de la modestie n'exclut pas le charme, parsemée de nobles demeures, de mégalithes, dont certains d'importance, de petites villes avenantes : Château-Lavallière, Semblançay, Châteaurenault et son vieux donjon. Suivons un ruisseau qui pourrait n'être que quelconque s'il n'avait charge d'alimenter les douves de Langeais, passant au pied des fières tours féodales qui abriteront l'union des hermines et des lys, puis traversant la coquette petite ville et qui, son rôle terminé, se jette à la Loire.

En amont de Langeais, Cinq-Mars, son château rasé à hauteur d'infamie, symbole de la justice de Richelieu, tandis que sur le coteau, l'énigmatique Pile romaine semble contempler sur l'autre rive Savonnière et Villandry, le mariage de la Loire et du Cher. A peu de distance, la Brême fait-elle aussi son modeste apport à ce concert des ondes, confluent d'où l'on aperçoit les tours altières de Luynes. Sur les collines, les demeures opulentes se font plus nombreuses, la Béchellerie où Anatole France termina sa vie, tandis que de l'autre côté du fleuve le prieuré de Saint-Cosme où vécut et mourut Ronsard jalonne le chemin de Plessis les Tours, aujourd'hui musée rétrospectif de l'industrie de la soierie en Touraine. De ces lieux lumineux, Monsieur Louis le Onzième unifia son royaume.

Enchâssée entre les rubans d'or et d'argent de la Loire et du Cher, hérissé de flèches et de tours, c'est de l'intersection des routes du Maine et de la Beauce qu'il faut découvrir Tours. Le dix-huitième siècle, à travers les rivières et la ville, a uni les coteaux de la Loire à ceux du Cher par une droite impeccable, véritable voie triomphale de cinq kilomètres qui franchit la Loire sur un pont monumental et c'est par des parterres garnis de roses entourant les statues de Descartes et de Rabelais que la capitale accueille ses hôtes. Timbrée des écus au armes de la ville, l'École des Beaux-Arts et la Bibliothèque où le lettré se délectera parmi les milliers de volumes rares, incunables, manuscrits, dont certains rarissimes, tels cet évangélaire de Charlemagne, remontant au huitième siècle, sur lequel nombre de nos rois prêtèrent serment, puis la rue Nationale, ex-Royale, ensemble qui avec le pont doit valoir à du Cluzel l'admiration des urbanistes et la gratitude des amis de Tours.

Couronnant ses tours de Renaissance, l'intérieur éclairé de magnifiques vitraux de différentes époques, l'on peut suivre sur la cathédrale cinq siècles d'évolution de l'art religieux. Le cloître de la Psalette, l'hôtel Gouin, la fontaine de Beaune-Semblançay, les vieux logis des places Foire le Roi, Plumereau, les tours Charlemagne et de l'Horloge, vestiges de l'abbaye de Saint-Martin, honoré dans cette ville qui fut sienne, dont le successeur au sixième siècle fut Grégoire qui écrivit ici son histoire des Francs.

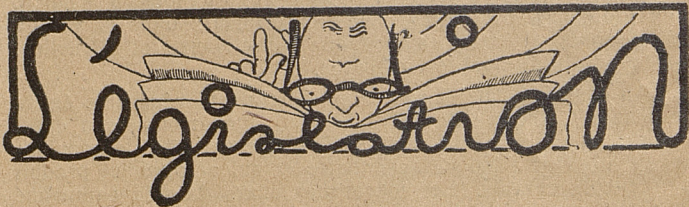
A Tours, tous les siècles se coudoient sous un ciel léger. Noble et souriante, telle était cette belle cité.

En Juin 1940, la guerre s'allume devant les eaux calmes du grand fleuve. Tours, ainsi que ses soeurs Saumur, Amboise, Blois, subit l'épreuve du feu. Indépendamment des destructions disséminées, douze hectares d'un seul tenant furent rasés : l'hôtel Gouin, l'école des Beaux-Arts, la Bibliothèque, la plus grande partie de la rue Nationale, la fontaine de Beaune et tant d'autres merveilles disparurent dans ce désastre. Devenue centre ferroviaire et routier des plus importants, cette situation privilégiée fut donc pour elle source d'infortune.

Mais dans un temps que nous espérons proche, les épreuves terminées, ses artisans sauront à nouveau extraire des flancs des coteaux nourriciers de la petite patrie ces belles pierres blanches qui assurent à la Touraine une éternelle

jeunesse. Couronnée des pampres de Montlouis, Vouvray, Bourgueil, Chinon, sur les plages des claires rivières aux eaux poissonneuses, dans le silence des grandes forêts de chênes que trouble seulement à l'automne le son du cor, la paix et le travail de ses fils rendront à la Touraine le calme et la sérénité qui siéent au Jardin de France.

Robert Delacour.



## Réparation des Dommages de Guerre

La nouvelle législation de la réparation des dommages de guerre a été élaborée dans un esprit nettement différent de celui qui inspirait la reconstruction au lendemain de la guerre de 1914-1918. L'importance et la dispersion sur l'ensemble du territoire de la destruction due aux faits de guerre, ont incité le Législateur à concevoir un plan d'ensemble tenant compte de principes d'urbanisme, d'architecture disciplinée, d'aménagement et d'assainissement, de remembrement, d'alignement et de modification de voirie, et, pour les locaux commerciaux et industriels, de la mesure où l'économie générale y trouvera son compte.

Le problème de la réparation des dommages de guerre ne se présente donc plus sur le terrain individuel comme une mesure d'indemnisation stricte et intégrale des dommages analogue à celle instituée en 1919 mais se résoud par rapport à l'intérêt supérieur de la collectivité.

Il en résulte que le poids des charges ne repose pas en totalité sur l'Etat au nom du principe de solidarité nationale, mais également sur le sinistré pour les immeubles d'habitation et, en plus, sur la profession organisée dans le cas des entreprises.

Cette législation comprend :

La loi N° 786 du 18 août 1942 réalisant la coordination des services chargés des questions relatives aux destructions de guerre.

La loi N° 908 du 7 octobre 1942 modifiant la loi des 11 octobre 1940 — 12 juillet 1941 relative à la reconstruction des immeubles d'habitation partiellement ou totalement détruits par suite d'actes de guerre.

La loi N° 909 du 7 octobre 1942 relative aux attributions et à l'organisation du Commissariat à la Reconstruction.

La loi N° 910 du 7 octobre 1942 instituant une Commission Centrale de la Reconstruction.

La loi N° 907 du 28 octobre 1942 relative à la reconstruction des entreprises industrielles, commerciales ou artisanales partiellement ou totalement détruites par suite d'actes de guerre. Toutes ces lois ont été publiées au Journal Officiel du 14 novembre 1942.

C'est le Secrétariat d'Etat aux Communications qui coordonne l'action des services chargés, à quelque titre que ce soit, de régler les problèmes posés par les destructions de guerre. Auprès de lui est institué un Commissariat à la Reconstruction placé sous l'autorité :

a) du Délégué Général à l'Équipement National pour l'établissement des plans de reconstruction et d'aménagement et la politique générale de construction immobilière,

b) du Secrétariat d'Etat aux Communications pour la mise en oeuvre et l'exécution de cette politique.

Ce Commissariat à la Reconstruction est chargé de toutes les questions relatives à la reconstruction et à la réparation des immeubles ainsi qu'au règlement des allocations mobilières pour mobilier, outillage et matériel détruits.

**1) Réparation des Dommages aux Immeubles d'Habitation partiellement ou totalement détruits :** quelques dispositions essentielles de la Loi du 7 octobre 1942 modifiant la Loi des 11 octobre 1940 — 12 juillet 1941 modifiée le 8 novembre 1941.

Cette loi s'étend :

1) à la reconstruction des immeubles d'habitation partiellement ou totalement détruits par suite d'actes de guerre,

2) à la reconstruction des locaux à usage industriel ou commercial compris dans les immeubles destinés principalement à l'habitation,

3) à la reconstruction des bâtiments accessoires à l'habitation ou à l'exploitation agricole ainsi qu'à la reconstruction des

bâtiments des établissements privés d'enseignement ou d'assistance.

4) à la reconstitution mobilière aux conditions du titre que nous lui réservons ci-dessous.

Le Commissaire à la Reconstruction constitue s'il y a lieu des groupements régionaux dans le cadre desquels seront étudiés les projets de reconstruction et d'aménagement des communes totalement ou partiellement détruites par actes de guerre et les projets établis ou visés par le Commissaire à la Reconstruction sont déclarés d'utilité publique.

#### PARTICIPATION DE L'ETAT

##### A) Immeubles totalement détruits

L'Etat participe aux dépenses de reconstruction sur la base du coût normal de reconstruction d'un immeuble d'une surface utilisable et d'une destination semblables à celles de l'immeuble détruit. Ce coût normal est fixé en tenant compte des conditions économiques régionales et des habitudes locales par le Commissaire à la Reconstruction sur la proposition de son Délégué Régional après consultation d'un comité départemental de la reconstruction.

Le concours financier de l'Etat est fixé à 80% du coût normal de reconstruction.

Toutefois ce taux est porté à 90% pour les immeubles dont le coût normal de reconstruction, évalué au 12 juillet 1941, aurait été inférieur à 300.000 francs, en faveur soit des propriétaires d'un seul immeuble, soit des propriétaires de plusieurs immeubles pour l'immeuble qu'ils habitaient avec leur famille comprenant trois enfants au moins.

Un Arrêté du 2 juin 1942 (J.O. du 23 juin 1942) fixe les conditions d'attribution de ce taux exceptionnel de 90% et y sont admis :

1) les personnes physiques ou morales pour l'immeuble d'habitation dont elles étaient propriétaires au jour du sinistre, à la condition qu'à cette date elles n'en aient point possédés d'autres affectés au même usage.

2) les personnes physiques qui étaient propriétaires de plusieurs immeubles, pour celui de ces immeubles qu'elles habitaient à la date du sinistre avec leur famille comprenant trois enfants au moins, majeurs ou mineurs, légitimes, naturels, adoptifs, s'ils ont été reconnus ou adoptés antérieurement au sinistre par le sinistré ou son conjoint et les descendants légitimes des enfants légitimes ou naturels reconnus.

3) les cohéritiers ou successeurs à titre universel des personnes rentrant dans l'une des catégories prévues à l'un des deux alinéas précédents, à la condition que celles-ci aient présenté une demande de participation financière de l'Etat en invoquant le bénéfice des dispositions des articles 6 ou 8 de la loi du 11 octobre 1940.

Sont également admis, dans les conditions ci-dessus, les propriétaires indivis ou copropriétaires d'immeubles d'un coût normal de reconstruction ne dépassant pas 300.000 francs ainsi que les propriétaires d'appartements ou d'étages quel que soit le coût normal de reconstruction des immeubles sinistrés, lorsque la quotité du droit de propriété de chacun ne dépasse pas 300.000 francs.

René Marchal.

(à suivre)

# SPORTS

## Pentecôte Sportive à Bischofsberg

Profitant de la fête de la Pentecôte, le Comité des Sports de Bischofsberg avait organisé une grande manifestation sportive qui groupait avec lui les quatre plus importants kommandos des environs : Holm — Troyl — Strohdreich et Neufährwasser.

C'était d'ailleurs la première fois que l'on voyait tant de sportifs réunis : aussi notre camp connaissait-il une grosse animation.

Tout d'abord, il faut dire que cette manifestation favorisée par un soleil radieux, a obtenu un très beau succès. Bischofsberg a connu deux belles journées sportives tant par l'acharnement que par la qualité du sport qui y fut pratiqué. De nombreux spectateurs, parmi lesquels nous avons reconnu les autorités allemandes du camp, le Médecin-Commandant Emonet, le Médecin-Capitaine Baylot, le Médecin-Lieutenant Celoria, l'Adjudant-Chef Grand, Chef et Homme de Confiance du Camp, ont suivi avec intérêt les rencontres de Football-sixte, Basket-Ball et Volley-Ball disputées le Dimanche ainsi que celles de Ping-Pong et Balle-Pelote qui eurent lieu le Lundi.

Si Bischofsberg, dont l'effectif est plus important, a remporté toutes les parties épinglées au programme, ce ne fut pas quelquefois sans une lutte sévère, notamment celle qui l'opposait en Basket avec Troyl et en Volley avec Holm. La rencontre de Football entre les deux équipes de Bischo a été un vrai régal pour les connaisseurs et l'une des plus belles que nous ayons vues jusqu'à présent.

Après Bischofsberg, Strohdreich s'est particulièrement distingué en classant ses trois équipes en finale, mais ni Holm, ni Troyl, ni Neufährwasser n'ont démerité.

Le Ping-Pong, malgré la chaleur, nous a valu quelques belles rencontres devant une salle garnie qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

Moins connue, la Balle-Pelote, où brillent surtout nos camarades belges, a cependant été appréciée et les efforts de tous les joueurs très applaudis.

Organisation impeccable facilitée, il faut le dire, par les Autorités Allemandes qui ont mis tout en oeuvre pour la bonne réussite de cette fête : nous leur adressons ici nos plus vifs remerciements. Merci aussi aux Kommandos qui avaient répondu à notre appel et, enfin, à toutes les bonnes volontés qui, d'une façon ou d'une autre ont permis le bon déroulement de cette manifestation, laquelle espérons-le, en appellera d'autres en attendant la fin de notre captivité.

### Résultats :

**Football-sixte** : Bischofsberg A bat Neufährwasser 5 à 0; Bischofsberg B bat Holm 4 à 0; Strohdreich bat Troyl 3 à 2; Bischofsberg A bat Bischofsberg B 4 à 2; Bischofsberg A bat Strohdreich 13 à 2.

**Basket-Ball** : Bischofsberg bat Troyl 25 à 20; Strohdreich bat Neufährwasser 21 à 16; Bischofsberg bat Strohdreich 32 à 18. **Volley-Ball** : Bischofsberg bat Holm 15/7 — 14/16 — 15/13; Strohdreich bat Neufährwasser 15/16 — 15/8; Bischofsberg bat Strohdreich 15/3 — 15/3 — 15/8.

**Balle-Pelote** : Bischofsberg (Philippart) bat Strohdreich 8 à 6; Bischofsberg (Daubechies) bat Bischofsberg (Debruxelles) 8 à 7; Strohdreich bat Bischofsberg (Debruxelles) 8 à 4; Bischofsberg (Daubechies) bat Bischofsberg (Philippart) 8 à 6.

### Ping-Pong — 1re éliminatoire

Bischofsberg A bat Strohdreich 5 à 0

2me éliminatoire

Bischofsberg B bat Troyl 3 à 2

3me éliminatoire

Holm bat Neufährwasser 5 à 0

Finales

Bischofsberg A bat Bischofsberg B 3 à 2

Bischofsberg B bat Holm 3 à 2

Bischofsberg A bat Holm 3 à 2.

### Classement :

1. Bischofsberg A 2 victoires;
2. Bischofsberg B 1 victoire — 1 défaite;
3. Holm 2 défaites.

Le Comité des Sports.

# Les Carriers Scène

**A.E.G., Kdo 762** — Après une longue interruption le Groupe Théâtral du Kommando a présenté une pièce en 4 actes de Mr. Jean Sarment „les Pêcheurs d'Ombres”. Monter cette pièce, toute psychologique, devant des prisonniers était une gageure.

Le succès remporté par la troupe a démontré que son but avait été atteint.

Félicitons Jacques Lucas qui eut fort à faire pour arriver à grouper toutes les énergies et qui interpréta un évêque aristocratique et plein d'onction.

Marcel Barrère fut un fou lucide et parfait.

Jean Rocton dans le mauvais frère fut simple et dur comme il devait.

Quand aux vedettes féminines, Quenot — qui présenta un lumineux décor — fut très maternel dans le rôle de „la Mère”.

Desroches fut bien „Jeune fille ingénue” et Lecorre silhouetta une Maria respectable.

N'oublions pas Courtois, le silencieux électricien et Astier, habilleur dont la diligence aimable emplît les coulisses et tous les autres, machinistes, monteurs, souffleur etc., qui aidèrent à cette belle réalisation.

Nous espérons que la troupe n'en restera pas là et qu'elle nous donnera encore d'autres occasions de l'applaudir.

F. Rupin.

**Danzig-Neufahrwasser, Kdo 533** — On ne se lasse pas d'Azais; le théâtre et le cinéma avaient largement fait connaître l'oeuvre de G. Berr et L. Verneuil. Les Théâtres de Kommando ont repris cet inépuisable succès et à son tour les Fol' Doc' l'ont représentée et ajoutée à la liste déjà longue de leurs succès.

On ne conte pas l'action d'Azais, c'est une cascade, un feu d'artifice de réparties drôles, de „gags” heureux et puis, qui ne connaît déjà les mésaventures du baron Wurtz ?

La cohésion rare de toute la troupe, le brio étincelant des interprètes, l'adroite mise en scène, le dynamisme avec lequel ces 3 actes furent joués, tout contribua à la réussite de cette soirée qui fut honorée de la présence de Mr. le Capitaine Fatter.

Le travail de longue haleine que nécessite toute activité théâtrale est une oeuvre collective, anonyme, un travail d'équipe; il ne convient donc pas de citer de noms, toutefois qu'il me soit permis de faire une exception en faveur „d'une presque débutante” Ernest Thibout, à qui était confié pour la première fois un rôle important. Sa création de Suzette Wurtz fut une merveille de grâce et d'ingénuité. Servi par une voix sur mesure, sa science du travesti et du maquillage alliés à son jeu sobre et précis dénotent chez lui un talent qui s'ignorait encore hier et qui continuera de s'affirmer dans l'avenir.

On remarqua fort le décor des 1er et 3me actes, un salon de musique où le bleu et le fuschia se marient harmonieusement un voile de mousseline et quelques fleurs éparses, évoquaient irrésistiblement les pastels de Marie Laurencin.

G. Thomas.

**Nogatlager, Kdo. 142** — Nogatfolie 1944 tient ses promesses, et après la séance consacrée à la musique et au chant, le soir de la Pentecôte, vient de nous donner, le 28 Mai, l'opérette promise : „Les femmes poilus”. Imaginez une jeune femme Renée ou plutôt Nénette, qui au bout d'un an de mariage avec un homme plus que quelconque, reçoit un jour sa feuille de route pour le régiment, afin d'accomplir son service actif; tout ça parce qu'un malheureux scribouillard a fait une erreur sur les registres de l'état-civil. Les gendarmes, si bons enfants,

ne veulent rien savoir, malgré une expérience de visu, et emmènent le délinquant. C'est alors l'arrivée à la caserne en compagnie de son mari et d'un sien cousin qui lui est déjà décédé à l'état-civil. Tout cela met la compagnie en joie!... et l'adjudant au désespoir, car il en verra de dures à cause d'elle et d'une autre femme, Georgette, entrée en fraude à la caserne. Finalement tout s'arrange, au milieu des chansons, au mieux d'un chacun.

Le succès remporté par cette pièce montra aux acteurs qu'ils ne s'étaient pas dépensés en vain et les bravos qui éclatèrent après chacun des 3 actes leur prouvèrent que les spectateurs s'étaient bien divertis. Il faut dire que l'interprétation était parfaite et qu'ils méritent leurs éloges; le temps est loin, où ce n'étaient que des débutants qui se hasardaient sur les planches. L. Portal nous campa une Nénette vraiment agui-chante; surtout à la caserne pour les anciens et aussi les bleus, tandis que J. Driessmans faisait une jolie Georgette et P. Fontaine une aimable cantinière très à la page. Du côté masculin, tous sont à féliciter et il serait trop long d'énumérer tous les rôles et ceux qui les incarnaient. Mentionnons cependant la création que le camarade Armand fit dans le rôle de Ravoli, le „juteux”, création qui déchaîna tous les rires. L'orchestre comme il convient tint sa place et accompagna les chansons, dont la musique est encore l'oeuvre du maestro. N'oublions pas non plus les gens des coulisses: Directeur, metteur en scène, costumier; un merci tout spécial au camarade Pouches pour sa compétence et son dévouement dans la confection des décors. A tous enfin, qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de cette pièce qui fut le triomphe de Nogat-Folie, les habitants de la Nogat disent le plus sincère merci!

Henri Légrand.

## Marineoberbauamt-Gotenhafen, Kdo. 55

Certaines pièces ne fatiguent jamais et remportent toujours un grand succès, ce fut le cas de „Ces Demoiselles aux chapeaux verts” qui fut jouée le jour de la Pentecôte pour la clôture de notre saison théâtrale 43/44. Les vieilles filles de la pièce, transfigurées par la venue d'une petite cousine jeune, vive et pleine d'entrain, nous ont fait retrouver le charme de chez nous et fait apparaître ces vieilles cousines comme nous en avons tous et dont gentiment nous nous moquons toujours un peu. Nos acteurs doivent se sentir des dispositions toutes spéciales pour jouer les oncles gâteux et grognons si l'on en juge par la façon dont ils sont entrés dans la peau de leur personnage. La pièce a été jouée dans un décor d'un modernisme archaïque et d'une facture soignée. La chorale et l'orchestre „Loufoque” se sont faits entendre au cours des entr'actes et ont contribué à la réussite du spectacle. Une quête faite par les acteurs au profit de la famille de notre camarade Verbrugghes a rapporté la somme de Frs. 7.600.

J. Blonde.

## Camp Central Willenberg

Après avoir donné „SUD” les 28, 29 et 30 mai, le GAW nous a présenté les 10, 11, 12 et 13 juin pour la première fois au camp un concert de musique moderne.

Cottret dirigeant le Jazz Club Français nous fit écouter du jazz symphonique et des sketches amusants; d'autre part le Sextuor Swing sous la direction de Laidinet nous joua du jazz pur, du swing et du hot, le tout présenté avec beaucoup de goût dans deux décors très réussis.

Une séance supplémentaire eut lieu le dimanche 18 juin à l'hôpital.

Il est fort possible qu'une tournée dans différents kommandos offre ce spectacle divertissant à de nombreux camarades.

J. P. Charrière.

